



**CONVENTION de LOCATION de MATÉRIEL COMMUNAL**

Entre Madame Blandine BENOIST, Maire de Neuillé le Lierre,

Et

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Date de l'emprunt : ..... Heure : .....

L'emprunteur s'engage à :

- Rendre le matériel dans l'état où il l'a récupéré
- Régler l'avis des sommes à payer transmis par la Trésorerie de Loches à la suite de l'emprunt

**Tout matériel non restitué ou dans un état dégradé sera facturé au prix d'achat d'un matériel neuf.**

MATÉRIEL EMPRUNTÉ	TARIF
1 ancienne table + 8 chaises ou 2 bancs	5.00 €
Plateaux + tréteaux + bancs	Forfait 20.00 €
Nouvelles tables	3.00 € la table
Chaises	0.20 € la chaise
Bancs	1.00 € le banc

	Quantité empruntée	Date de retour, signature et remarques
PLATEAUX		
TRÉTEAUX		
ANCIENNES TABLES		
NOUVELLES TABLES		
CHAISES		
BANCS		

Fait à Neuillé le Lierre, le .....  
L'emprunteur,

Le Maire, Blandine BENOIST